

06-04-2011 - Je suis propriétaire de parcelles de forêts, comment en tirer partie ? comment l'entretenir ? Comment évaluer le bois commercialisable ? ... Comment valoriser ma propriété ?....

Question anonyme

Réponse Emmanuel GILBERT, adjoint au maire, 07-04-2011

Vous pouvez faire appel au technicien forestier du Centre régional de la Propriété Forestière: Pascal GUILLET, conseiller auprès du Groupement des Sylviculteurs de Belledonne Nord. Il pourra répondre à vos interrogations, lors d'une visite, gratuite, dans votre forêt.

Pascal GUILLET: CRPF - 40 rue du terraillet - ST BALDOPH au 04 79 60 49 12 ou 06 14 90 14 45 - mail: [pascal.guillet@crpf.fr](mailto:pascal.guillet@crpf.fr)

Vous pouvez également contacter le Président du Groupement des Sylviculteurs: Henri GRAS - les prés communaux - 38190 - les ADRETS.